

009	UTBM service communication	Le Pays	Mardi 11 Janvier 2011
		Aire urbaine	UTT - UTF - fusion - IDEX - Grand emprunt

# UTBM Un pas supplémentaire vers le rapprochement avec Troyes

Une nouvelle étape vient d'être franchie sur la voie de la création d'une « Université de technologie de France », regroupant les universités de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM) et de Troyes (UTT). Le conseil d'administration de l'UTT a validé le projet le jeudi 6 janvier, ont fait savoir hier les deux universités. Le conseil d'administration de l'UTBM, de son côté, l'avait avalisé en décembre. Le nouvel établissement pourrait voir le jour le 1er janvier 2012, au plus tôt.

Christian Lermينياux, directeur de l'UTT depuis 2004 et administrateur provisoire de l'UTBM depuis septembre 2010, a déjà large-

ment détaillé le projet depuis son arrivée à Belfort (lire *Le Pays* du 9 novembre). Sa volonté : créer une université de technologie plus visible sur la scène internationale et de dimension comparable à la concurrence internationale. « *Le rapprochement de nos deux établissements est un premier pas, mais un pas important vers une entité française capable de parler d'égal à égal avec les universités technologiques connues et réputées comme celles de Delft, Munich, Copenhague ou Lausanne*, explique Christian Lermينياux. *De par leur statut, leur fonctionnement et leurs missions, les UT françaises correspondent bien à ces modèles qui ont fait*

*leurs preuves dans le paysage international et pour lesquels il n'y a, à ce jour, pas d'équivalent en France.* »

Une structure regroupant l'UTBM et l'UTT représenterait, en l'état actuel, 5000 étudiants et 1000 diplômés par an, 390 enseignants-chercheurs et 80 millions d'euros de budget annuel. Selon les principes de base du projet, l'UTF conserverait les sites actuels de Troyes et de Belfort-Montbéliard, avec des spécialisations au niveau de la recherche. Par exemple, l'UTBM a vocation à être un centre d'expertise dans les domaines énergie et mobilité, et l'UTT en maîtrise des risques.